



**Monsieur Jean CASTEX**  
Premier ministre  
Hôtel de Matignon

**Les classes de découvertes sont en danger !**

Le 04 décembre 2021,

Monsieur le Premier ministre,

Les classes de découvertes sont un temps d'apprentissage privilégié et unique pour les enfants. Elles permettent de découvrir la montagne, la mer, la campagne, d'acquérir et de mobiliser des savoirs et des connaissances dans un temps scolaire différent, hors de la classe. Elles sont par ailleurs un outil pertinent pour aiguïser la curiosité et accompagner l'autonomie des futurs citoyens. Enfin, les classes de découvertes reposent sur un partenariat fort entre l'Education Nationale, les acteurs de l'Education Populaire et les territoires.

Or, les classes de découvertes sont aujourd'hui en danger et nécessitent une pleine mobilisation sans délai, ainsi qu'un soutien clair de la part de l'Etat.

En effet, depuis bientôt deux ans, l'organisation des séjours scolaires a été particulièrement fragilisée du fait de la crise sanitaire conduisant les organisateurs et hébergeurs à s'adapter en permanence en lien avec les équipes pédagogiques. A ce jour, de nombreux séjours sont annulés en dernière minute par les services déconcentrés du Ministère de l'Education Nationale qui vont jusqu'à retirer les autorisations et prononcer des interdictions de séjours jusqu'à la fin de l'année scolaire 2021-2022. Si nous comprenons les mesures de prudence du fait de l'évolution de la situation sanitaire, nous ne pouvons accepter des mesures générales d'interdiction dans le temps qui n'ont aucun sens. Or, les décisions prises aujourd'hui ont des conséquences concrètes sur l'activité du premier semestre 2022, au regard des délais d'instruction.

Ces mesures pénalisent en premier lieu les enfants et les équipes enseignantes, alors que les besoins de plein air et de pleine nature seront importants dès cet hiver, puis au printemps et que les séjours peuvent se tenir avec un protocole sanitaire sécurisant. Elles pénalisent également les établissements d'accueil, villages et centres de vacances notamment, pour lesquels les groupes scolaires sont nécessaires à l'équilibre économique. En effet, c'est en accueillant des groupes en dehors des vacances que les établissements peuvent rester ouverts le plus longtemps possible dans l'année et ainsi créer de la valeur et générer des emplois durables et de qualité. Les conséquences portent donc à la fois sur les organisateurs et hébergeurs, mais également sur toute la chaîne locale.

C'est pourquoi en tant qu'acteurs du Tourisme de l'Economie Sociale et Solidaire, nous souhaitons que des instructions soient données sans attendre aux services de l'Etat pour ne pas interdire les séjours dans le temps et qu'une ligne nationale soit définie pour éviter des disparités des traitements selon les territoires.

Par ailleurs, il nous semble important qu'une action de valorisation des classes de découvertes et séjours scolaires soit lancée à destination des professeurs et des familles. Le projet de plateforme « Ma Classe Nature » facilitant la mise en relation entre les professeurs et les organisateurs va dans le bon sens et nous souhaitons qu'elle soit rapidement mise en place.

Enfin, il convient d'indemniser les opérateurs actuellement fragilisés par les décisions administratives d'interdiction de séjours. A ce titre, le Fonds de Solidarité doit pouvoir être réactivé dans les meilleurs délais, ainsi que l'activité partielle.

Vous remerciant pour votre écoute, veuillez agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de notre haute considération.



**Michelle DEMESSINE**  
Présidente de l'UNAT  
Ancienne Ministre

*Copies :*

- *MM. Blanquer, Le Maire et Lemoyne*
- *Mme El Haïry*